



N° 77 – MAI 2026 – COMMUNICATIONS STATISTIQUES

EMPLOI DANS LE CANTON DE GENÈVE ET SES COMMUNES DE 1995 À 2023

IMPRESSUM

ÉDITION

Office cantonal de la statistique (OCSTAT) Genève

RESPONSABLE DE LA PUBLICATION

Elvita Alvarez, directrice

RÉDACTION

Didier Benetti

COMPOSITION ET MISE EN PAGE

Stéphanie Bisso

ISSN

1422 - 4585

RENSEIGNEMENTS

Tél. +41 22 388 75 00

statistique@etat.ge.ch • <https://statistique.ge.ch>

CHARTRE DE LA STATISTIQUE PUBLIQUE DE LA SUISSE

L'OCSTAT a signé la déclaration d'adhésion à la Charte de la statistique publique de la Suisse et s'engage, à ce titre, à respecter les bonnes pratiques garantissant la qualité de la statistique publique.

LÉGENDE DES SIGNES

- valeur nulle
- 0 valeur inférieure à la moitié de la dernière position décimale retenue
- . . . donnée inconnue
- /// aucune donnée ne peut correspondre à la définition
- () l'information ne peut être communiquée pour des raisons tenant à la protection des données
- [] valeur peu significative
- p donnée provisoire
- r donnée révisée

© OCSTAT, Genève 2026. Utilisation des résultats autorisée avec mention de la source.

EMPLOI DANS LE CANTON DE GENÈVE ET SES COMMUNES DE 1995 À 2023

SOMMAIRE

1. Contexte macro-économique et emploi	5
1.1 L'économie genevoise en 1995	5
1.2 L'économie genevoise depuis 1995 et l'évolution de l'emploi	6
2. Évolution générale de l'emploi entre 1995 et 2023	8
3. Focus sur les dix principales branches de l'économie genevoise	11
4. Évolution parallèle de l'emploi et de la valeur ajoutée	14
5. L'emploi dans les communes	16
5.1 L'emploi dans les communes en 2023	16
5.2 Évolution 1995-2023 de l'emploi	19
5.3 Spécialisation des communes par activité en 2023	21
5.4 Les principaux changements de localisation par branche	23
Tableaux annexes	25

RÉSUMÉ

Entre 1995 et 2023, le nombre d'emplois mesurés en équivalents plein temps (EPT) a progressé de 1,7 % en moyenne annuelle dans le canton de Genève. Cela représente une hausse de 138 500 emplois en 28 ans.

Cette période se caractérise par une prédominance accrue du secteur tertiaire, dont la part passe de 81 % à 86 % dans l'ensemble des emplois. Celle du secteur secondaire s'oriente à la baisse, passant de 18 % à 14 % ; tandis que celle du secteur primaire, déjà faible en 1995, représente moins de 1 % du total des emplois en 2023.

La progression du secteur tertiaire présente de fortes disparités selon les branches d'activité. Quatre d'entre elles affichent un taux de croissance annuel moyen particulièrement élevé entre 1995 et 2023 : *sécurité, activités informatiques et services d'information, activités des sièges sociaux et conseil de gestion* ainsi que *recherche-développement scientifique*. À l'inverse, des reculs du nombre d'emplois sont enregistrés dans cinq branches : *activités de poste et de courrier, assurance et caisse de pension, commerce et réparation d'automobiles et de motocycles, télécommunications* ainsi que *commerce de détail*.

La ville de Genève concentre près de la moitié (49 %) des emplois du canton en 2023, largement devant les autres communes. Meyrin arrive en deuxième position, avec 8 %.

Le nombre d'emplois dans une commune dépend notamment de l'effectif de sa population car certains emplois répondent aux besoins de proximité de la population (commerce de détail, restauration, enseignement public et privé, administration). Les cinq communes avec le plus d'emplois (Genève, Meyrin, Lancy, Carouge et Vernier) sont également celles qui groupent le plus de personnes résidentes.

D'autres facteurs comme le niveau de desserte en transports ou la densité du domaine bâti jouent également un rôle. Mais le principal facteur du développement de l'emploi par commune dans un canton comme Genève est sans doute la présence de zones disponibles pour s'implanter, ainsi que l'illustre l'exemple de Plan-les-Ouates. Cette commune affiche le taux de croissance annuel moyen le plus élevé des 45 communes genevoises en 28 ans (5,3 %). Avec 13 850 emplois supplémentaires, elle a vu son nombre d'emplois plus que quadrupler, principalement avec le développement des activités horlogères.

La spécialisation des communes dans certaines activités est la plupart du temps liée à la présence d'une zone industrielle, qui a tendance à regrouper des entreprises actives dans la même branche. C'est le cas par exemple des communes de Vernier ou Satigny spécialisées dans l'industrie chimique. À Meyrin ou au Grand-Saconnex, le facteur essentiel de spécialisation est la présence de l'aéroport, qui groupe un nombre d'emplois important dans les transports aériens.

L'évolution sectorielle par commune entre 1995 et 2023 peut être une conséquence des déménagements intercommunaux de certains établissements. La ville de Genève a ainsi vu plusieurs entreprises s'implanter dans d'autres communes, notamment dans les *activités financières, les activités des sièges sociaux, l'industrie chimique* ou *l'horlogerie*.

1. CONTEXTE MACRO-ÉCONOMIQUE ET EMPLOI

À propos des données sur l'emploi

Cette publication s'appuie principalement sur les données de la statistique structurelle des entreprises (STATENT) produite par l'Office fédéral de la statistique (OFS). L'emploi est mesuré en équivalents plein temps (EPT), afin de permettre des comparaisons cohérentes dans le temps. Le terme « emploi » est utilisé par simplification dans l'ensemble de cette publication.

Les données détaillées sur l'emploi issues de la STATENT sont disponibles de manière annuelle depuis 2011. Pour la période antérieure, les informations proviennent des recensements des entreprises, qui ne couvrent que certaines années (les recensements 1995, 2005 et 2008 sont pris en compte dans cette analyse), ce qui explique le découpage temporel retenu dans ce chapitre.

Les données les plus récentes disponibles sur la structure de l'emploi concernent l'année 2023, l'analyse s'arrête donc à cette date.

1.1 L'économie genevoise en 1995

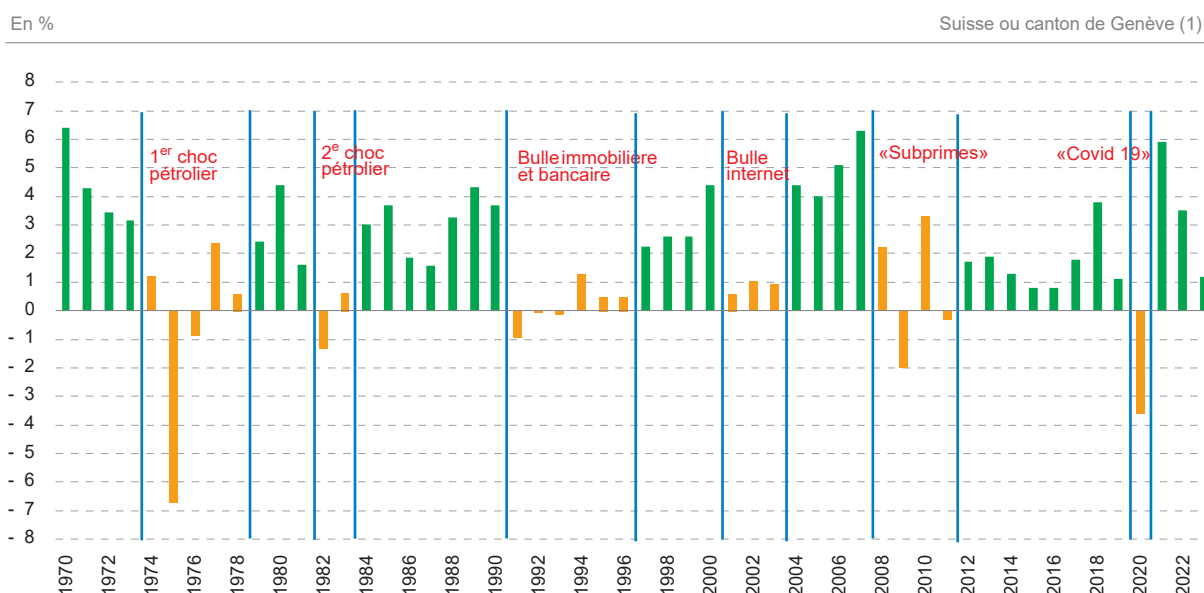
En 1995, l'économie genevoise n'est pas encore sortie de la crise débutée en 1991, au moment de l'éclatement d'une bulle immobilière doublée d'une crise bancaire. La récession prendra seulement fin en 1997.

Bien que l'ensemble de la Suisse soit touché¹, l'économie genevoise est particulièrement affectée. Les effets les plus significatifs concernent le secteur immobilier. Plusieurs entreprises actives dans la promotion immobilière et la construction se retrouvent en situation d'insolvabilité et font faillite. Les deux banques cantonales, engagées dans les investissements immobiliers locaux, sont contraintes de fusionner en 1994 afin d'assurer leur viabilité. Sur le front de l'emploi, la crise est parti-

culièrement ressentie : le nombre d'emplois recule de 5,2 % entre 1991 et 1995 et le taux de chômage passe de 1,2 % à 7,6 % entre 1990 et 1994.

Les crises économiques qui surviennent ensuite sont plus brèves et loin d'avoir un impact si fort sur la structure de l'économie genevoise. La plus sévère d'entre elles est la crise immobilière et financière dite des « subprimes ». Courant 2007, l'éclatement de la bulle immobilière aux États-Unis entraîne des répercussions importantes sur le système financier mondial ainsi que sur les marchés boursiers. Au regard du poids de la finance dans l'économie genevoise, le PIB genevois recule sensiblement en 2009.

Variation annuelle du produit intérieur brut (PIB), en termes réels, de 1970 à 2023



(1) PIB suisse de 1970 à 1998 et PIB genevois ensuite.

Source: OFS / Institut CREA de macroéconomie appliquée - HEC- UNIL / OCSTAT

¹ À prix constants, le niveau du produit intérieur brut (PIB) suisse est quasi inchangé entre 1990 et 1994.

1.2 L'économie genevoise depuis 1995 et l'évolution de l'emploi

Entre 1995 et 2023, l'économie genevoise affiche une progression relativement soutenue du PIB (+ 2,1 % en variation annuelle moyenne, en termes réels). Dans le même temps, l'emploi croît de manière plus mesurée (+ 1,7 %). La progression de la population résidante en âge actif est en retrait (+ 0,9 %).

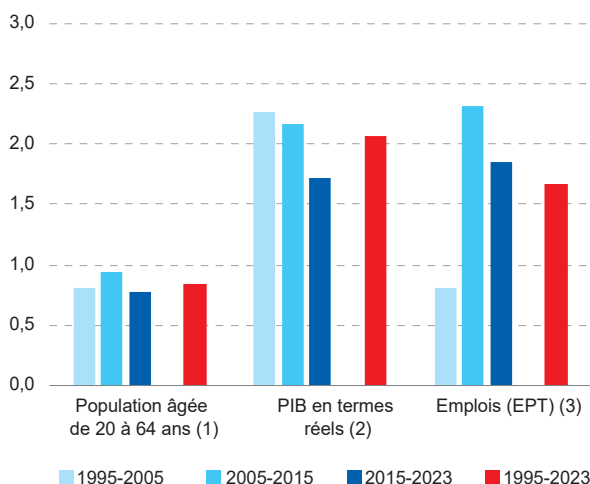
Le découpage en trois périodes

Entre 1995 et 2005, la croissance de l'emploi est nettement inférieure à celle du PIB. La longue crise économique des années 1990 (de 1991 à 1996) contribue à l'ajustement structurel qui rend l'économie moins intensive en main d'œuvre dans certaines activités peu rentables. La forte croissance du PIB entre 1995 et 2005 peut être interprétée comme une conséquence des mesures d'adaptation prises durant ces années en faveur de la productivité.

Cette période est marquée par les premiers accords bilatéraux². Ils se traduisent par une forte croissance du nombre de personnes étrangères actives titulaires d'un permis frontalier. Si l'emploi et la population en âge actif progressent à un rythme similaire, le chômage reste élevé : les 16 248 personnes inscrites au chômage en 2005 représentent le nombre le plus élevé de la période 1995-2023.

Indicateurs de référence, depuis 1995 G 02

Variation annuelle moyenne, en % Canton de Genève



Sources :

- (1) OCSTAT - Statistique cantonale de la population.
- (2) OFS / Institut CREA de macroéconomie appliquée - HEC- UNIL / OCSTAT. PIB suisse jusqu'en 1998 et PIB genevois ensuite.
- (3) OFS / OCSTAT - Recensement des entreprises / STATENT.

INDICATEURS DE RÉFÉRENCE, DEPUIS 1995

T 01

VARIATION ANNUELLE MOYENNE, EN %

CANTON DE GENÈVE

	Population âgée de 20 à 64 ans (1)	PIB en termes réels (2)	Emplois (EPT) (3)	Personnes étrangères actives titulaires d'un permis frontalier (3)	Personnes inscrites au chômage (4)
1995-2005	0,8	2,3	0,8	6,1	1,3
2005-2015	0,9	2,2	2,3	5,6	- 2,2
2015-2023	0,8	1,7	1,9	4,0	- 4,0
1995-2023	0,9	2,1	1,7	5,3	- 1,5

Sources :

- (1) OCSTAT - Statistique cantonale de la population.
- (2) OFS / Institut CREA de macroéconomie appliquée - HEC- UNIL / OCSTAT. PIB suisse jusqu'en 1998 et PIB genevois ensuite.
- (3) SECO.
- (4) OFS - Statistique des frontaliers. Pour 1995, résultats de 1996.
- (5) OFS / OCSTAT - Recensement des entreprises / STATENT.

² Le 1^{er} juin 2002, les premiers accords bilatéraux sont entrés en vigueur. Du point de vue de l'emploi, le plus important est celui traitant de la libre circulation des personnes. Dès ce moment, les ressortissantes et ressortissants de l'UE-15 et de l'Association européenne de libre-échange peuvent obtenir un permis frontalier, sous réserve d'un contrat d'engagement, pour une durée de cinq ans. La validité de ce permis n'est plus liée ni à la durée du contrat, ni au lieu de travail. Les personnes étrangères actives titulaires d'un permis frontalier bénéficient donc d'une mobilité professionnelle et géographique dans le canton de Genève.

Entre 2005 et 2015, la libre circulation avec l'Union européenne (UE) s'accroît et la mondialisation des services prend forme. L'emploi et le PIB progressent à un rythme comparable, supérieur à celui de la population en âge actif. Le recours soutenu à la main d'œuvre frontalière étrangère reste élevé : si la croissance annuelle moyenne du nombre de personnes étrangères actives titulaires d'un permis frontalier est moins forte entre 2005 et 2015 qu'entre 1995 et 2005, ce n'est pas le cas en termes absolus (respectivement + 33 000 et + 19 000 personnes). À titre de comparaison, la population en âge actif (20 à 64 ans) augmente de 28 000 unités entre 2005 et 2015. L'effectif des personnes inscrites au chômage tend à baisser au cours de la décennie (- 2,2 % en moyenne annuelle).

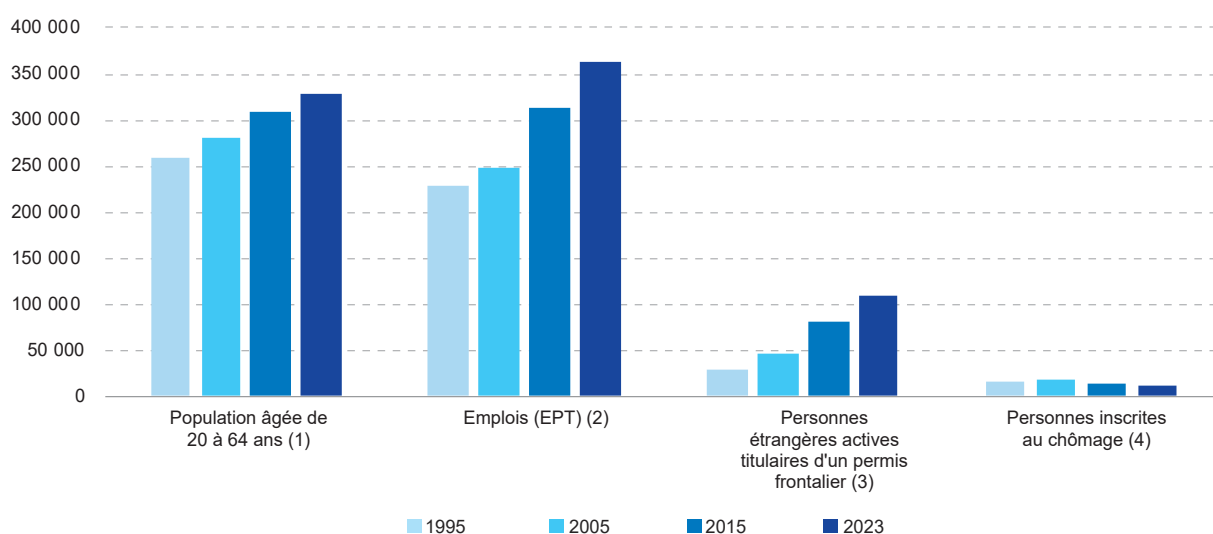
Entre 2015 et 2023, l'emploi et le PIB continuent de progresser à un rythme comparable, mais à un niveau réduit par rapport à la décennie précédente. L'écart observé par rapport à la croissance de la population en âge d'activité se réduit. La progression du nombre de personnes étrangères actives titulaires d'un permis frontalier ralentit, tandis que l'effectif des personnes inscrites au chômage se replie et passe sous la barre des 10 000 en 2022.

Indicateurs de référence, depuis 1995

G 03

Nombre

Canton de Genève



Sources:

(1) OCSTAT - Statistique cantonale de la population.

(2) OFS / OCSTAT - Recensement des entreprises / STATENT.

(3) OFS - Statistique des frontaliers. Pour 1995, résultats de 1996.

(4) SECO.

2. ÉVOLUTION GÉNÉRALE DE L'EMPLOI ENTRE 1995 ET 2023

Changement de définition dans la statistique de l'emploi

La définition de l'emploi diffère entre le recensement des entreprises de 1995, 2005 et 2008 et la statistique structurelle des entreprises (STATENT) qui le remplace dès 2011 en fournissant des résultats annuels.

La STATENT comprend l'ensemble des entreprises et des personnes figurant dans les registres de l'AVS et qui sont donc assujetties à l'obligation de cotiser à l'AVS. Lors des recensements des entreprises, les entreprises devaient totaliser au moins 20 heures de travail hebdomadaire et les emplois au minimum 6 heures par semaine pour être intégrés dans le périmètre de référence. La nouvelle délimitation élargit ainsi considérablement l'univers en termes d'emploi, notamment en direction des micro-entreprises. Les résultats en valeur absolue ne sont donc pas directement comparables pour l'ensemble de la période. Cependant, en se concentrant sur les emplois exprimés en équivalents plein temps (EPT), la divergence est réduite entre les deux définitions³.

À noter que les emplois pourvus par les agences de placement sont considérés différemment selon la source. Dans les recensements des entreprises, ils sont redistribués selon l'activité des entreprises qui emploient les personnes. Dans la STATENT, par contre, ils sont classés dans la branche des agences de placement. Par conséquent, les emplois liés à ce type d'activités sont écartés des analyses par branche car la comparaison est biaisée.

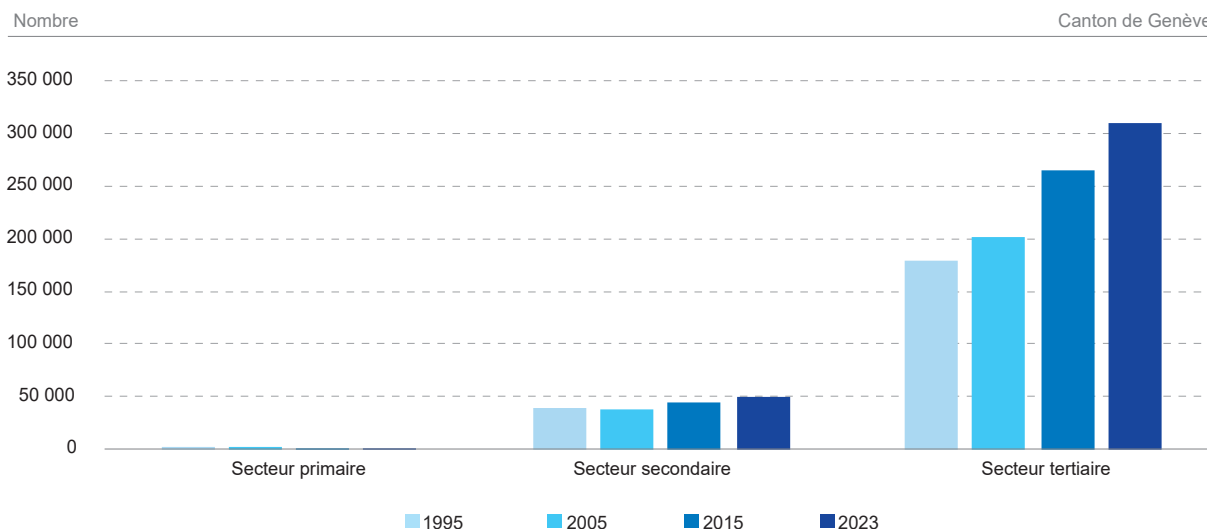
Entre 1995 et 2023, le nombre d'emplois progresse de 1,7 % en moyenne annuelle. Cela représente globalement une hausse de 138 500 emplois, soit + 62,5 %. L'évolution entre les trois secteurs économiques est disparate.

Déjà faible en 1995, le nombre d'emplois baisse encore en 28 ans dans le **secteur primaire**, avec 1 000 emplois en moins. Il ne compte plus que 1 550 emplois en 2023, soit moins de 1 % du total des emplois du canton.

Dans le **secteur secondaire**, le nombre d'emplois s'accroît de 9 750 unités et atteint 49 400 emplois en 2023. Malgré cette hausse en termes absolus, la part du secteur secondaire baisse en 28 ans, passant de 18 % à 14 % dans l'ensemble de l'économie.

Emplois (EPT) par secteur économique, de 1995 à 2023

G 04



Source: OFS / OCSTAT - Recensement des entreprises / STATENT

³ Les résultats globaux du recensement des entreprises 2005 ayant été recalculés selon la définition de la STATENT, les comparaisons en termes d'évolution sur les effectifs totaux sont pleinement pertinentes de 2005 à 2023.

Dans l'*industrie manufacturière* (soit le secteur secondaire sans la *construction* ni la *production/distribution d'énergie* et l'*industrie extractive*), les évolutions sont très diverses.

Les deux fleurons industriels genevois, l'*horlogerie* et l'*industrie chimique*, sont épargnés par la désindustrialisation. L'*horlogerie* compte 11 900 emplois en 2023, gagnant 7 500 emplois depuis 1995 (+ 171 %). Quant à l'*industrie chimique*, elle en compte 2 650 en 2023, soit 600 emplois supplémentaires en 28 ans (+ 30 %).

Le reste de l'*industrie manufacturière* perd 4 950 emplois et en compte 10 549 en 2023, sa part dans l'emploi total passant de 7 % à 3 % en 28 ans. Cela indique une désindustrialisation qui s'observe en particulier dans deux branches :

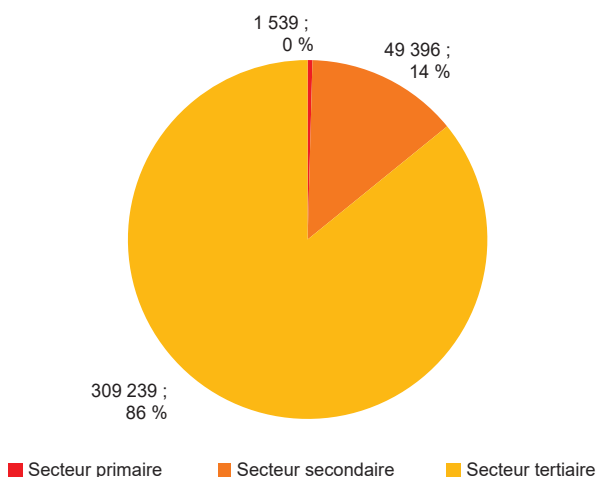
- La *fabrication de machines et d'équipements*, qui devançait l'*horlogerie* en 1995 en termes d'emplois et représentait alors la dixième plus importante branche du canton, voit son nombre d'emplois divisé par près de 2,5 au cours de la période. Il ne reste plus que 2 150 emplois en 2023, contre 5 200 en 1995.
- En 28 ans, l'*imprimerie et reproduction d'enregistrements* tend à disparaître. Elle compte à peine plus de 300 emplois en 2023, soit presque 1 000 de moins qu'en 1995.

Au final, la période se caractérise par la prédominance renforcée du **secteur tertiaire** dans l'économie genevoise, avec 129 750 emplois supplémentaires en 28 ans. La part du tertiaire passe ainsi de 81 % à 86 % dans l'ensemble des emplois de l'économie genevoise. En 2023, le secteur tertiaire compte 309 250 emplois.

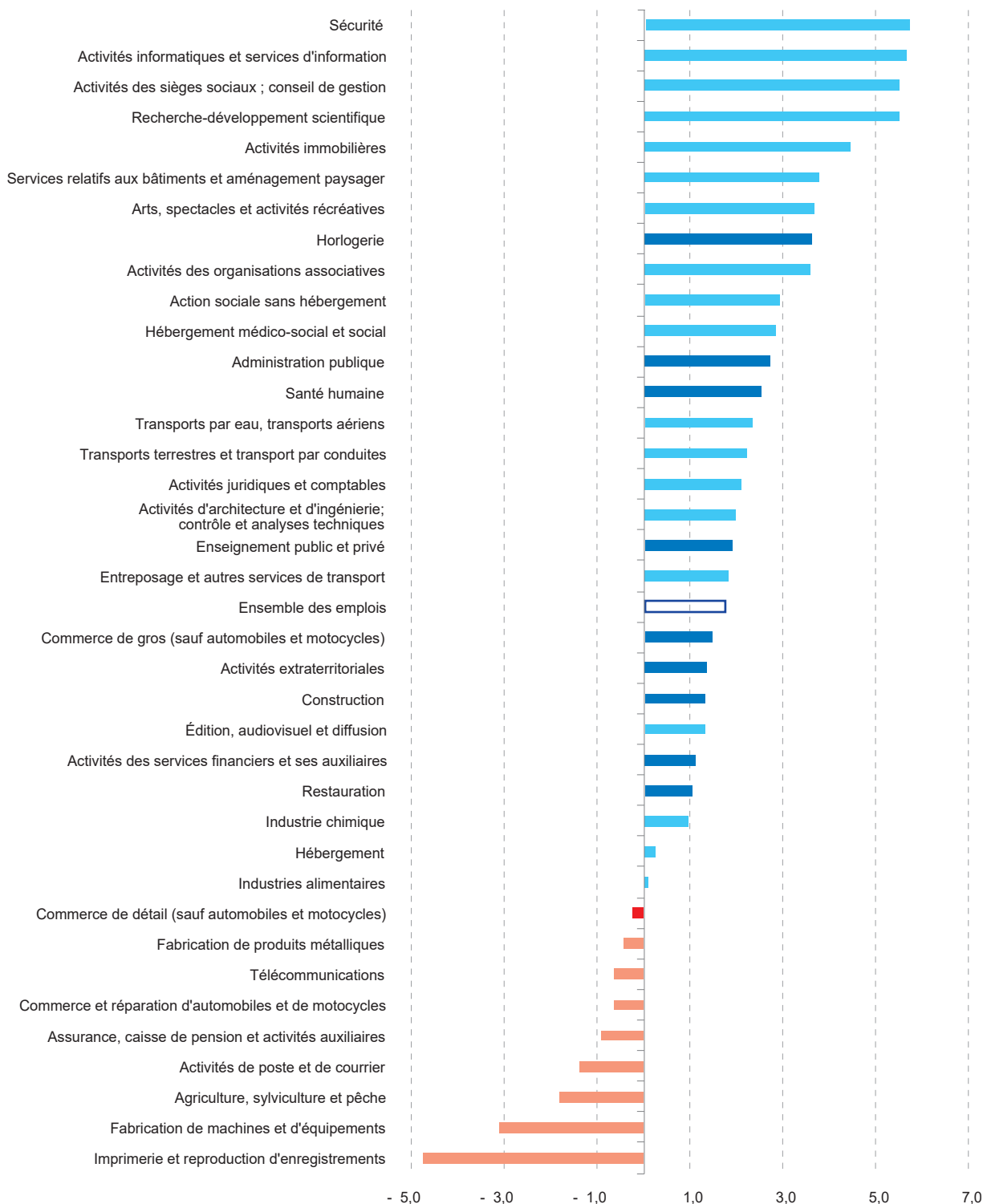
La progression du secteur tertiaire présente une forte disparité selon les branches d'activité. Quatre d'entre elles affichent un taux de croissance annuel moyen supérieur à 5 % entre 1995 et 2023 : *sécurité, activités informatiques et services d'information, activités des sièges sociaux et conseil de gestion* ainsi que *recherche-développement scientifique*.

À l'inverse, en 28 ans, des reculs du nombre d'emplois sont enregistrés dans cinq branches : *activités de poste et de courrier, assurance, caisse de pension et activités auxiliaires, commerce et réparation d'automobiles et de motocycles, télécommunications, commerce de détail*.

Répartition de l'emploi (EPT) par secteur économique, G 05 en 2023
Chiffres annuels Canton de Genève



Source : OFS / OCSTAT - STATENT



(1) Les barres foncées représentent les dix principales branches de l'économie genevoise (voir section suivante).

Source: OFS / OCSTAT - Recensement des entreprises / STATENT

3. FOCUS SUR LES DIX PRINCIPALES BRANCHES DE L'ÉCONOMIE GENEVOISE

Les dix branches d'activité qui comptent le plus grand nombre d'emplois en moyenne entre 1995 et 2023 sont, dans l'ordre décroissant :

1. Activités extraterritoriales
2. Santé humaine
3. Activités des services financiers et ses auxiliaires
4. Construction
5. Enseignement public et privé
6. Commerce de gros (sauf automobiles et motocycles)
7. Commerce de détail (sauf automobiles et motocycles)
8. Administration publique
9. Restauration
10. Horlogerie

En 28 ans, les dix principales branches d'activité économique du canton en termes d'emplois ne diffèrent que marginalement.

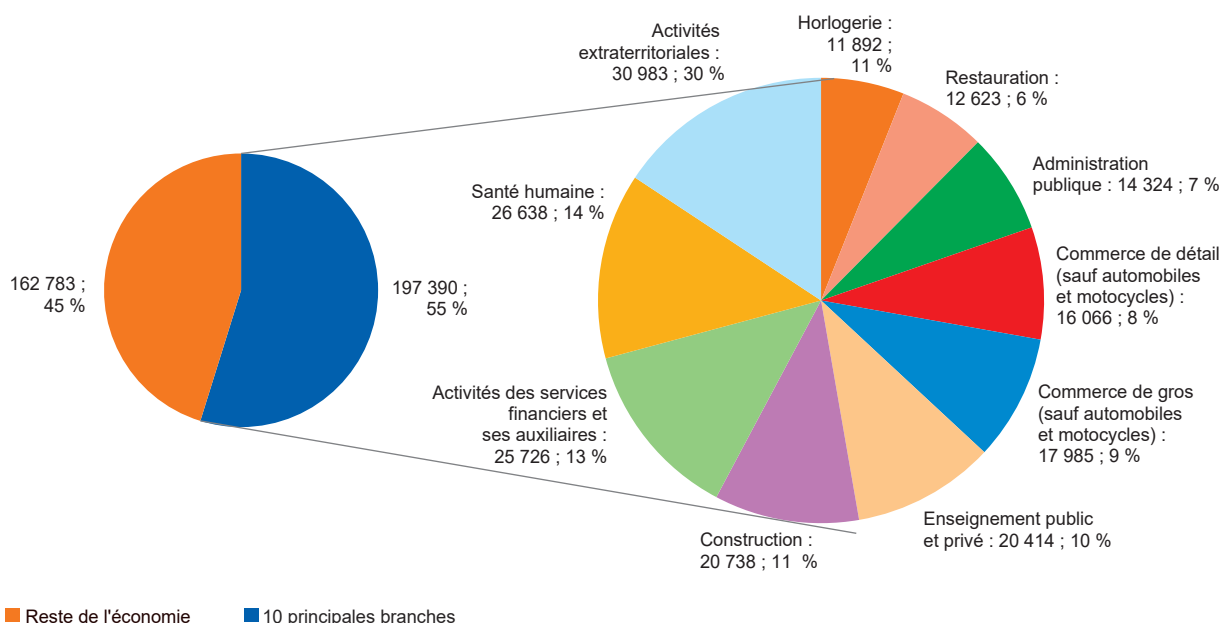
À la dixième place en 1995, la *fabrication de machines et d'équipements* sort en 2005, remplacée par les *activités juridiques et comptables*, remplacées à leur tour par l'*horlogerie* dès 2015.

Emplois (EPT) dans les dix principales branches, en 2023

G 07

Chiffres annuels

Canton de Genève



Source: OFS / OCSTAT - STATENT

Limite de l'analyse

Sur une longue durée, la ventilation des emplois par branche économique peut être affectée par des transformations dans le processus de production ; certaines activités peuvent être intégrées ou à l'inverse sous-traitées par les entreprises, ce qui aura un impact sur la ventilation par branche. À ce titre, la présence de certaines branches parmi les plus fortes progressions peut être liée au développement de la sous-traitance des activités informatiques, de la sécurité ou du nettoyage⁴.

Parmi les branches qui gagnent en importance relative, la *santé humaine* passe de 6,0 % de l'ensemble des emplois du canton en 1995 à 7,4 % en 2023. En termes de rang, elle passe de la cinquième place en 1995 à la deuxième en 2023. Le vieillissement de la population⁵ joue probablement un rôle. Les autres branches dont la part progresse sont l'*horlogerie* (de 2,0 % à 3,3 %), l'*administration publique* (de 3,1 % à 4,0 %) et l'*enseignement public et privé* (de 5,5 % à 5,7 %).

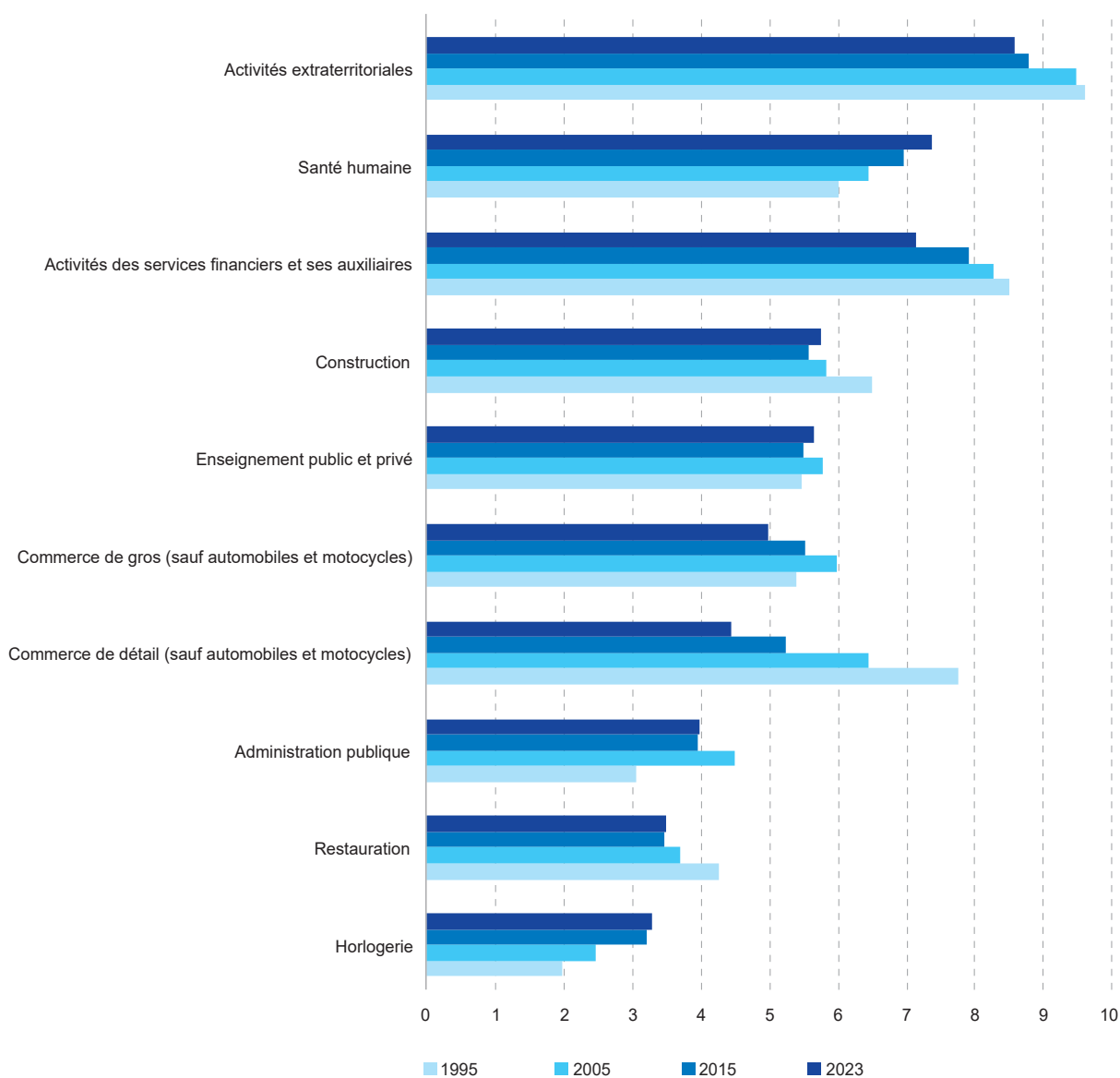
En 2023, les dix principales branches représentent 55 % de l'ensemble des emplois du canton. Entre 1995 et 2023, cette part est en baisse (diminution de 4 points de pourcent). En effet, comme le montre le graphique G 06 de la section précédente, l'emploi s'est développé davantage dans d'autres branches au cours de la période (par exemple, *sécurité* ou *activités informatiques et services d'information*).

L'ordre des dix principales branches a un peu évolué depuis 1995 :

- Les *activités extraterritoriales*, composées des organisations internationales, des missions permanentes et des consulats, rassemble le plus d'emplois durant l'ensemble de la période. Son importance s'effrite toutefois, passant de 9,6 % de l'ensemble des emplois du canton en 1995 à 8,6 % en 2023.
- Le *commerce de détail* passe de la troisième place en 1995 à la septième en 2023 (de 7,8 % de l'ensemble des emplois du canton à 4,5 %). C'est la seule des dix principales branches qui compte moins d'emplois en 2023 qu'en 1995. La perte d'importance du commerce de détail dans l'économie alors que, dans le même temps, la population résidant dans le canton a augmenté de 119 000 personnes peut s'expliquer par le développement du commerce en ligne ou la croissance des achats transfrontaliers.
- Les autres branches dont la part de l'emploi dans l'ensemble de l'économie recule entre 1995 et 2023 sont les *activités des services financiers et ses auxiliaires* (de 8,5 % à 7,1 %), la *restauration* (de 4,3 % à 3,5 %), la *construction* (de 6,5 % à 5,8 %) ainsi que le *commerce de gros* (de 5,4 % à 5,0 %).

⁴ Les activités de nettoyage sont comprises dans la branche des services relatifs aux bâtiments et aménagement paysager.

⁵ La part des personnes de 80 ans ou plus dans l'ensemble de la population passe de 3,9 % à 5,4 % entre 1995 et 2023.



Source : OFS / OCSTAT - Recensement des entreprises / STATENT

4. ÉVOLUTION PARALLÈLE DE L'EMPLOI ET DE LA VALEUR AJOUTÉE

L'activité de production d'une entreprise implique schématiquement l'utilisation combinée de deux facteurs : le capital (machines, bâtiments, terrains) et le travail (main-d'œuvre). Le facteur travail est influencé par le nombre d'emplois et la productivité du travail, qui mesure l'efficacité avec laquelle les ressources humaines sont engagées dans le processus de production. À côté du décompte des emplois, l'analyse de la productivité donne un éclairage complémentaire sur les évolutions des branches.

Les seules données à disposition qui renseignent sur la productivité à l'échelon du canton par branche sont celles de la valeur ajoutée brute. La valeur ajoutée brute est la différence entre la valeur de la production et la valeur de la consommation intermédiaire. Il s'agit d'une approche sur la productivité globale étant donné que les parts du capital et du travail ne sont pas isolables.

Les premiers résultats pour le canton sur la valeur ajoutée brute par branche remontent à 1997.

En 28 ans, l'économie a subi à la fois les soubresauts de la conjoncture et une évolution structurelle. Les systèmes de production ne sont plus forcément les mêmes. Il peut s'agir par exemple du remplacement du facteur travail par le facteur capital - ou l'inverse. Les branches d'activité ne sont généralement pas affectées de manière similaire.

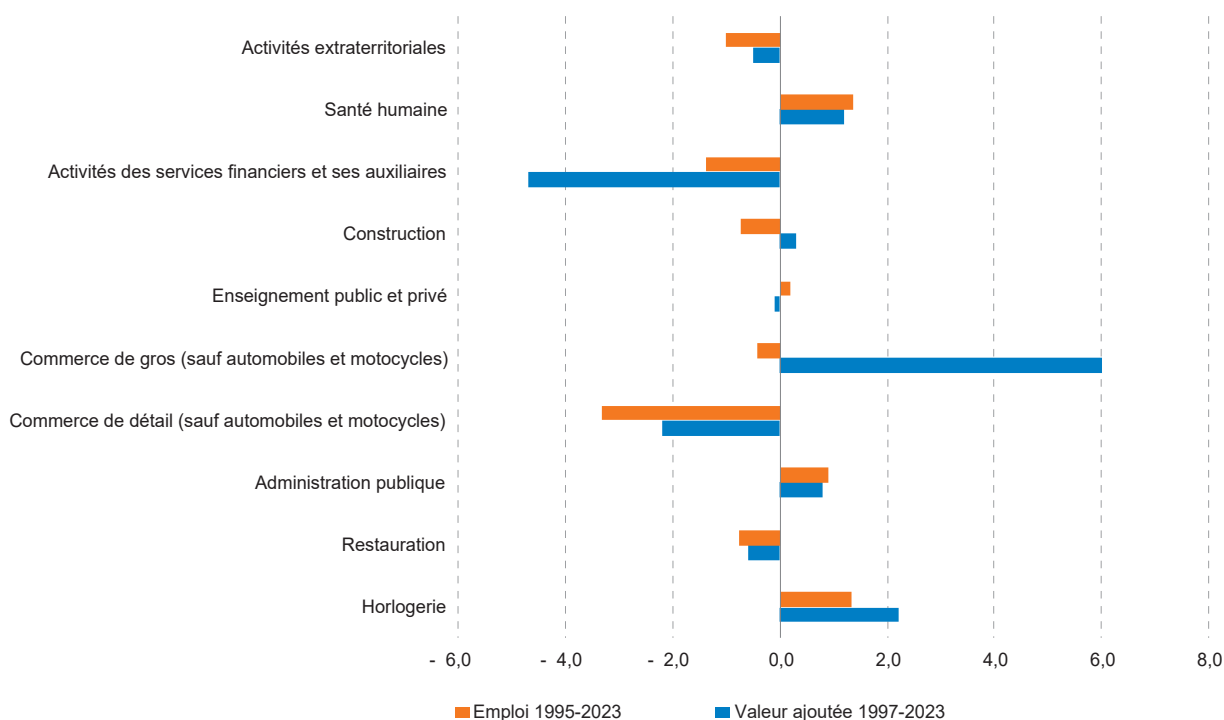
Dans cette analyse, l'hypothèse est que la divergence, pour une branche donnée, entre l'évolution des parts de la valeur ajoutée et de l'emploi est le signe d'une évolution structurelle liée à l'emploi. Par analogie, quand les parts de la valeur ajoutée et de l'emploi évoluent dans la même fourchette, l'emploi n'est pas touché par une évolution structurelle. C'est le cas pour les *activités extraterritoriales*, la *santé humaine*, l'*administration publique*, l'*enseignement public ou privé* ou la *restauration*, pour lesquelles les évolutions des parts de la valeur ajoutée brute et de l'emploi sont similaires (voir le graphique G 09).

Evolution des parts de l'emploi (EPT) et de la valeur ajoutée des dix principales branches, entre 1995 (ou 1997) et 2023

G 09

En point de pourcent

Canton de Genève



Source: OFS / OCSTAT - Recensement des entreprises / STATENT et Institut CREA de macroéconomie appliquée - HEC- UNIL

Durant ces 28 ans, l'écart entre l'évolution de la part de la valeur ajoutée et celle de l'emploi est le plus élevé dans le *commerce de gros* (le repli de 0,4 point pour l'emploi s'oppose à une hausse de 6,0 points de la valeur ajoutée). Cette branche comprend notamment les activités de négoce de matières premières, qui ont pris une importance croissante dans l'économie genevoise. Il s'agit de commerce de transit, dans lequel les sociétés commerciales acquièrent des marchandises à l'étranger et les revendent telles quelles, sans qu'elles passent par la Suisse. À la suite de la diminution des barrières commerciales depuis 1997, ce type d'activité s'est fortement développé. À noter que ces activités génèrent des flux monétaires qui influent sur la valeur ajoutée sans être obligatoirement liés aux effectifs. Il s'agit le plus souvent de facteurs exogènes comme l'évolution des prix mondiaux des matières premières, des taux de change ou les tensions géopolitiques.

Dans l'*horlogerie*, la progression de la valeur ajoutée plus forte que celle de l'emploi peut induire un changement dans les processus de production qui aurait permis de fabriquer plus de montres par personne employée. Elle peut également trouver son origine dans la hausse des prix due à la croissance de la demande.

Dans la *construction*, une baisse de la part de l'emploi est associée à une hausse de la part de la valeur ajoutée. Les hypothèses qui peuvent expliquer ces évolutions inverses rejoignent celles émises pour l'horlogerie : changement dans le processus de production (mécanisation accrue), organisation du travail modifiée ou hausse des prix.

Dans le cas du *commerce de détail*, le recul de la part de l'emploi est plus marqué que celui de la valeur ajoutée (respectivement - 3,3 points et - 2,2 points). Le fait que la part de la valeur ajoutée diminue moins vite que l'emploi peut signifier que les entreprises ont modifié leur organisation en réduisant le volume d'emplois pour un même niveau de ventes. Il en résulte une progression de leur productivité.

Le cas des *activités des services financiers et ses auxiliaires* est particulier. Le repli de la part de la valeur ajoutée est le plus marqué (- 4,7 points), alors que la part de l'emploi baisse de 1,4 point. La part de la valeur ajoutée était la plus élevée de toutes les branches en 1997 (16,7 %). Après avoir culminé à 18,0 % en 2007, elle s'est progressivement effritée pour s'établir à 12,0 % en 2023. Le début de l'effritement correspond à la crise financière dite des « subprimes » qui a passablement secoué le secteur bancaire suisse. Plus généralement, la valeur ajoutée de la finance suisse dépend de la demande mondiale en services financiers et de la situation des marchés financiers. Elle est en revanche relativement indépendante de l'emploi.

5. L'EMPLOI DANS LES COMMUNES

5.1 L'emploi dans les communes en 2023

À l'échelon des communes, la ville de Genève concentre près de la moitié des emplois du canton en 2023 (49 %), largement devant les autres communes. Meyrin est en deuxième position, avec 8 % des emplois du canton.

CHOIX D'INDICATEURS POUR LES HUIT PRINCIPALES COMMUNES EN TERMES D'EMPLOIS, EN 2023

T 02

CHIFFRES ANNUELS

CANTON DE GENÈVE

	Emploi (EPT)		Population		Ratio emplois/population (1)
	Nombre	Part dans le canton	Nombre	Part dans le canton	
Genève	175 818	49 %	205 839	39 %	0,8
Meyrin	29 523	8 %	26 871	5 %	1,1
Lancy	23 125	6 %	36 237	7 %	0,6
Carouge	22 865	6 %	22 600	4 %	1,0
Vernier	21 099	6 %	37 536	7 %	0,5
Plan-les-Ouates	18 136	5 %	12 214	2 %	1,4
Grand-Saconnex	12 712	4 %	12 827	2 %	1,0
Satigny	10 163	3 %	4 642	1 %	2,2
Ensemble des huit communes	313 441	87 %	358 766	68 %	0,9
37 autres communes	46 732	13 %	165 613	32 %	0,3
Canton	360 173	100 %	524 379	100 %	0,7

(1) Le ratio emplois/population est le nombre d'emplois recensé dans un territoire divisé par celui du nombre d'habitants.

Source : OFS / OCSTAT - STATENT et OCSTAT - Statistique cantonale de la population

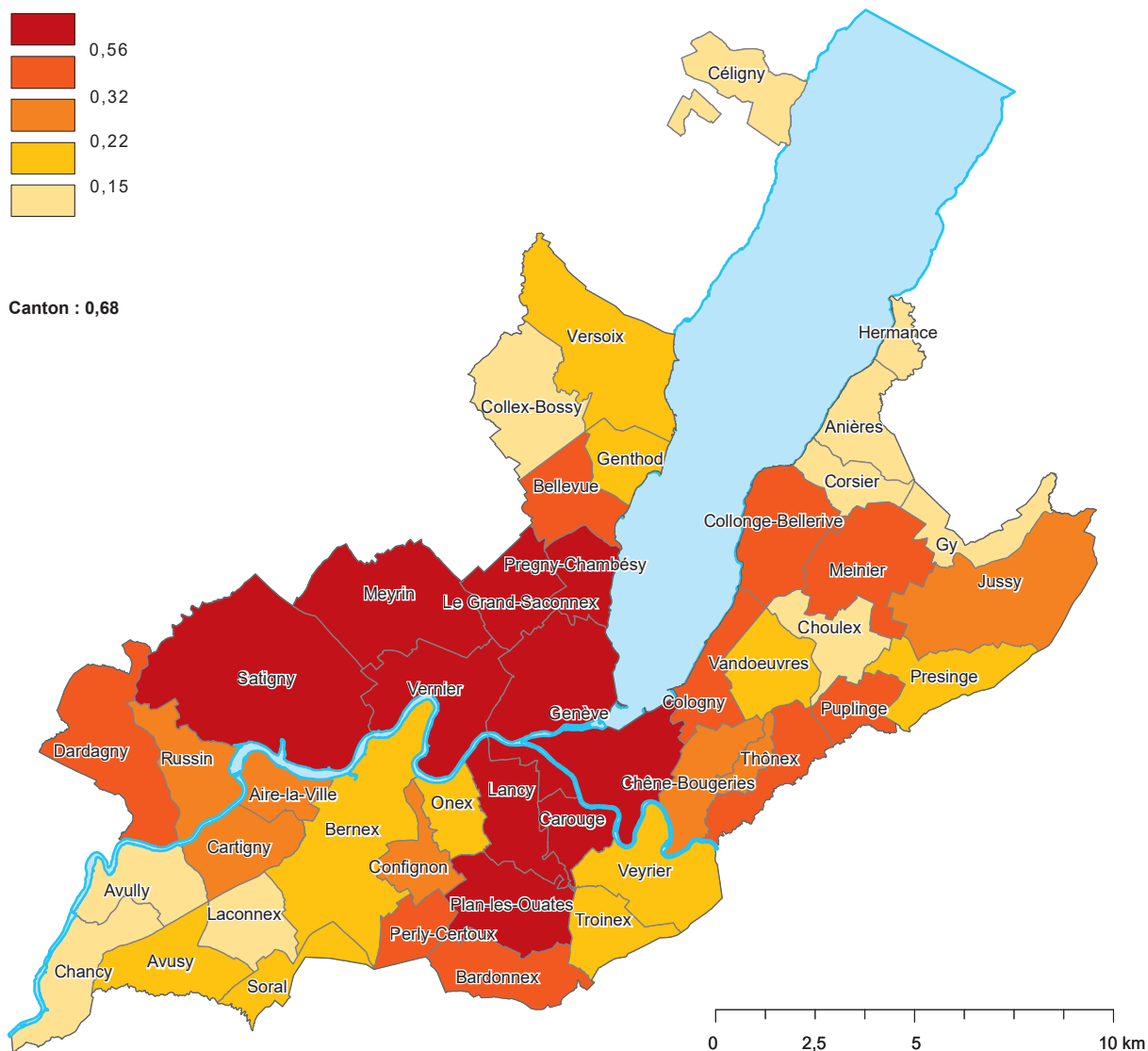
D'autres facteurs comme la desserte en termes de transports ou la densité du domaine bâti jouent également un rôle. Mais le facteur déterminant dans l'essor de l'emploi par commune est la présence de zones de développement dédiées à des activités économiques.

Ratio emplois/population par commune, en 2023 (1)

C 02

Chiffres annuels

Canton de Genève



(1) Le ratio emplois/population est le nombre d'emplois (EPT) recensé dans un territoire divisé par celui du nombre d'habitants.

Source : OFS / OCSTAT - STATENT et OCSTAT - Statistique cantonale de la population • Fond de carte : DIT

Dans l'ensemble du canton, le ratio emplois/population s'établit à 0,7, mais il varie beaucoup selon les communes. Il est particulièrement élevé à Satigny (2,2 emplois pour une personne résidente) et à Plan-les-Ouates (1,5) en raison de la présence d'une zone industrielle ou artisanale. Dans un canton de taille restreinte comme celui de Genève, les activités productives sont concentrées dans certaines zones du territoire. Ainsi, ces zones industrielles ou artisanales permettent l'implantation et le développement de structures économiques de taille importante. Elles se concentrent notamment dans les communes de Satigny, Meyrin, Vernier, Plan-les-Ouates et Carouge, près des grands axes de transports.

Les huit communes comptant le plus d'emplois (pour rappel : Genève, Meyrin, Lancy, Carouge, Vernier, Plan-les-Ouates, Grand-Saconnex, Satigny) possèdent également les ratios emplois/population les plus élevés. Seule exception : Pregny-Chambésy, qui, avec un ratio de 1,0, est la seule parmi les 37 autres communes à afficher un taux supérieur à la moyenne cantonale de 0,7.

Parmi les huit communes principales en termes d'emplois, seules Lancy et Vernier affichent un ratio emplois/population inférieur à la moyenne cantonale.

5.2 Évolution 1995-2023 de l'emploi

Entre 1995 et 2023, les huit communes qui comptent le plus d'emplois sont les mêmes (pour rappel : Genève, Meyrin, Lancy, Carouge, Vernier, Plan-les-Ouates, Grand-Saconnex, Satigny).

En termes absolus, la croissance des effectifs est la plus élevée en ville de Genève (+ 51 100). Malgré cette forte augmentation, l'emploi n'y progresse que de 1,2 % par an en moyenne, contre 1,7 % à l'échelon du canton. Cette commune perd donc de son importance en termes relatifs, sa part d'emplois dans le canton passant de 56 % à 49 % entre 1995 et 2023.

Parmi les huit communes principales en termes d'emplois, la ville de Genève est la seule avec Meyrin à afficher un taux de croissance annuel inférieur à la moyenne cantonale.

En 28 ans, c'est Plan-les-Ouates qui affiche le taux de croissance annuel moyen le plus élevé des 45 communes genevoises (5,3 %). Avec 13 850 emplois supplémentaires, cette commune a vu son nombre d'emplois plus que quadrupler, principalement avec le développement des activités horlogères. Parmi les sept autres principales communes (Genève, Meyrin, Lancy, Carouge, Vernier, Grand-Saconnex, Satigny), seules Lancy et Vernier font plus que doubler leur nombre d'emplois.

Dans le reste des communes, l'emploi fait plus que doubler dans douze d'entre elles : Puplinge, Meinier, Coligny, Onex, Genthod, Confignon, Bardonnex, Bellevue, Collonge-Bellerive, Veyrier, Troinex et Chêne-Bougeries.

À l'autre extrémité, sept communes périurbaines qui comptaient déjà peu d'emplois en 1995 ont vu leur nombre d'emplois diminuer en 28 ans (Avully, Céligny, Choulex, Gy, Jussy, Russin et Soral). Les raisons pour lesquelles certaines communes périurbaines connaissent de taux de croissance de l'emploi faibles voire négatifs tiennent notamment au délitement des activités du secteur primaire et aux limites communales au développement des entreprises.

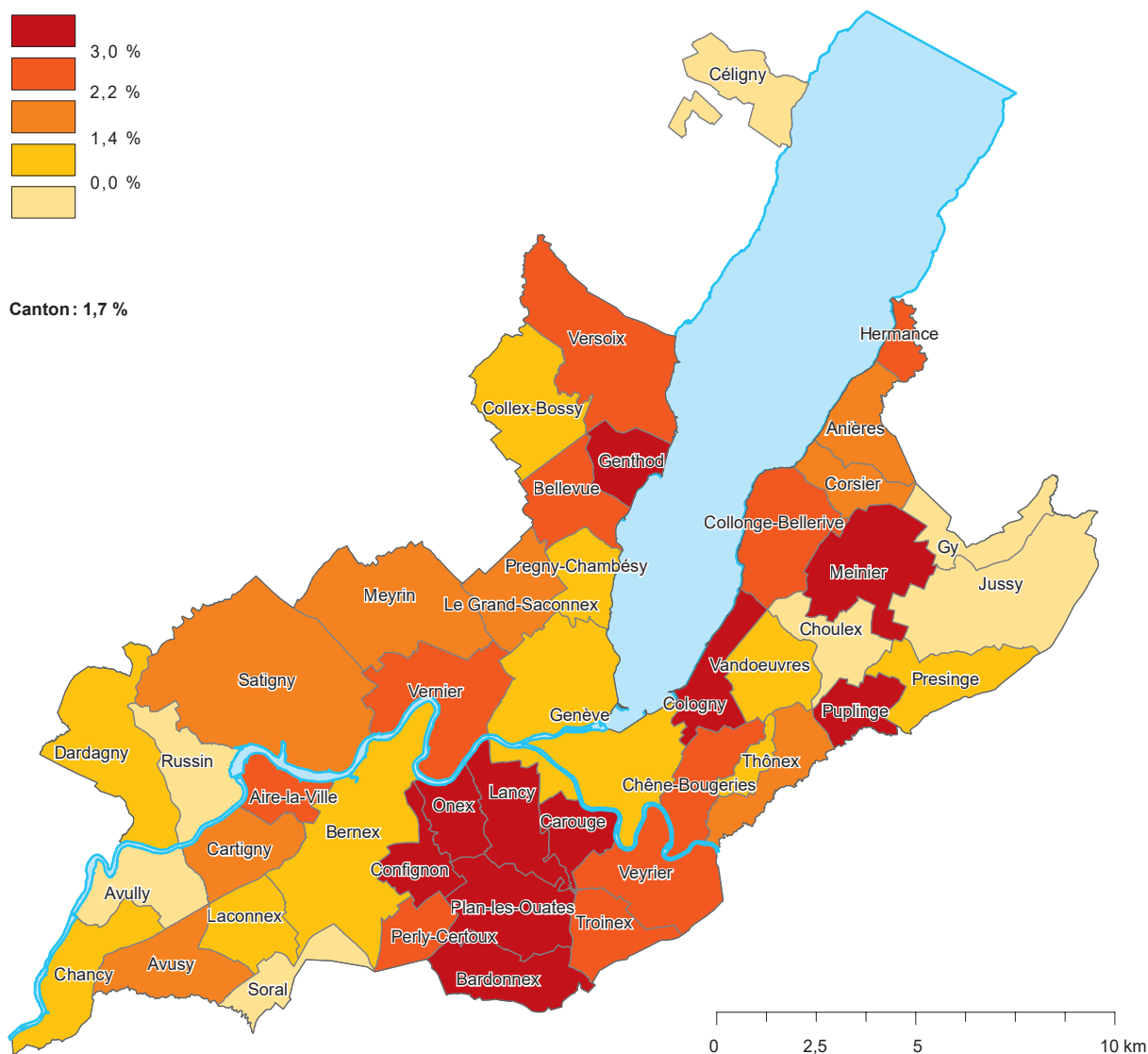
En effet, dans les communes où les zones d'activité sont absentes ou très réduites, le développement de certaines entreprises industrielles ou artisanales est impossible. Pour se développer au-delà d'un certain stade, elles doivent déménager dans une commune offrant des opportunités plus favorables en termes d'infrastructures.

Taux de croissance annuel moyen du nombre d'emplois (EPT), entre 1995 et 2023

C 03

En %

Canton de Genève



Source : OFS / OCSTAT - STATENT • Fond de carte : DIT

L'exemple inverse est représenté par la commune de Meinier. Bien qu'en zone périurbaine, elle bénéficie du fort développement de la zone industrielle et artisanale de la Pallanterie depuis le début des années 2000. Les autres communes périurbaines qui affichent un taux de croissance annuel moyen supérieur à la moyenne cantonale présentent le plus souvent des caractéristiques similaires.

5.3 Spécialisation des communes par activité en 2023

Définition de la notion de spécialisation

La spécialisation des communes dans une branche d'activité est basée sur le rapport, pour une branche donnée, entre le nombre d'emplois dans la commune et le nombre d'emplois total dans le canton. Ce rapport d'emplois permet de comparer simplement la répartition des emplois par branche entre les communes. En outre, l'évolution des branches selon les communes peut être analysée, quelle que soit l'évolution globale de l'emploi dans le canton.

Seules les branches avec plus de 2 000 emplois dans le canton en 2023 sont retenues.

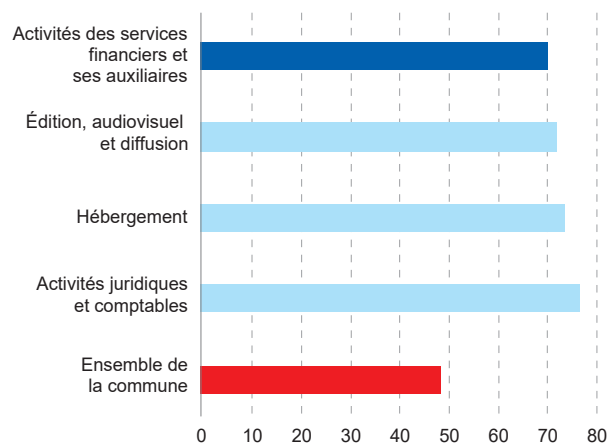
La ville de Genève, qui groupe en 2023 49 % de l'emploi total du canton, accueille au moins 70 % des emplois du canton de quatre branches, dans lesquelles la ville de Genève peut être considérée comme spécialisée.

Spécialisation de la ville de Genève par activité, en 2023 (1)

G 10

Rapport d'emplois, en % (2)

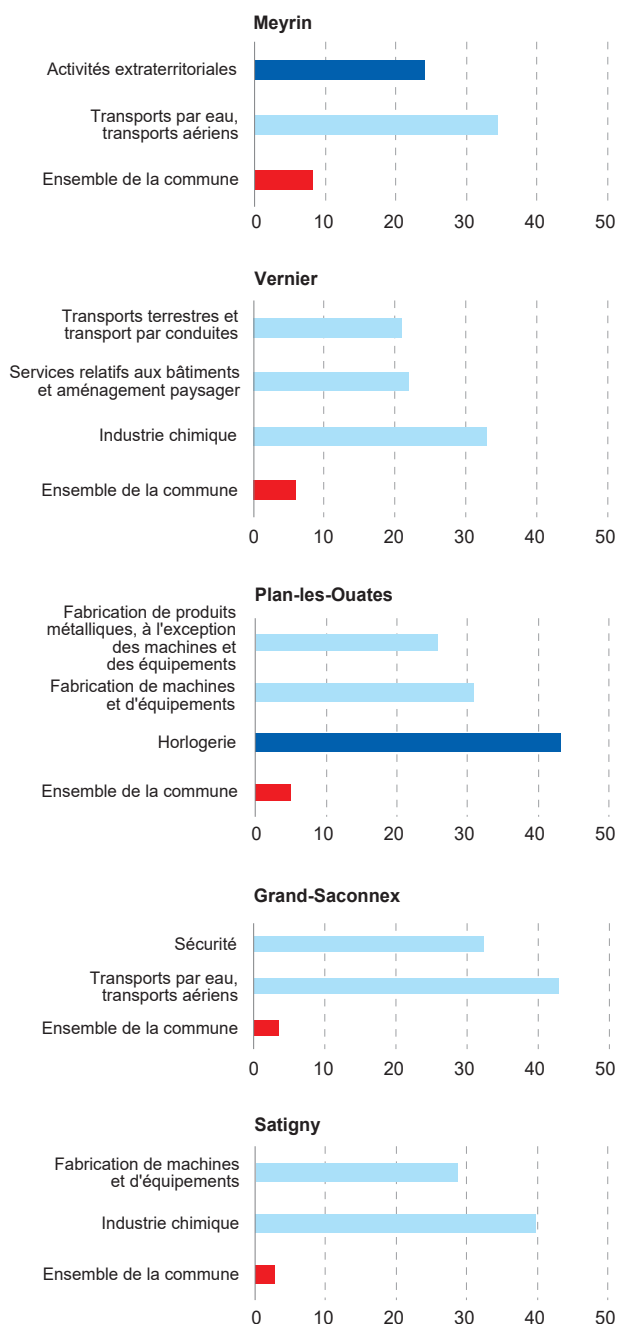
Ville de Genève



(1) En bleu foncé, les 10 principales branches en termes d'emplois.

(2) Rapport, pour une branche donnée, entre le nombre d'emplois dans la commune et le nombre d'emplois total dans le canton.

Source: OFS / OCSTAT - STATENT



Les sept autres communes principales en termes d'emplois groupent entre 8 % et 3 % de l'emploi total du canton. Quand le rapport atteint 20 % pour une branche, la commune est considérée comme spécialisée dans cette branche.

La spécialisation des communes dépend souvent de la présence d'une zone industrielle ou artisanale, tel que mentionné précédemment. C'est le cas des communes de Vernier, Satigny ou Plan-les-Ouates. De grandes entreprises peuvent s'y installer ou s'agrandir. En outre, certaines de ces zones ont tendance à regrouper des entreprises actives dans la même branche ce qui favorise la spécialisation des communes concernées, à l'image de l'essor marqué de l'horlogerie dans la zone industrielle de Plan-les-Ouates (ZIPL0).

Dans le cas des communes de Meyrin ou de Grand-Saconnex, le facteur essentiel de spécialisation est la présence de l'aéroport (Cointrin), qui groupe un nombre d'emplois important dans les transports aériens et activités connexes.

Des huit communes principales en termes d'emplois, Lancy et Carouge ne présentent pas d'activités économiques prédominantes spécifiques et sont donc absentes des représentations graphiques. Compte tenu de leur proximité du centre-ville, les surfaces à disposition des entreprises se prêtent à des activités plus diversifiées que dans les zones industrielles ou artisanales. L'exemple emblématique est le développement du projet urbain Praille-Acacias-Vernets (PAV) qui réunit une palette d'activités tertiaires variées.

Parmi les 37 autres communes, deux affichent un rapport d'au moins 10 % pour une branche comptant au moins 2 000 emplois dans le canton et peuvent être considérées comme spécialisées dans cette activité :

- Dardagny : 12 % des emplois de l'industrie chimique du canton (49 % des emplois de la commune se situent dans cette branche).
- Pregny-Chambésy : 12 % des emplois des activités extraterritoriales (87 % des emplois de la commune).

(1) En bleu foncé, les 10 principales branches en termes d'emplois.
(2) Rapport, pour une branche donnée, entre le nombre d'emplois dans la commune et le nombre d'emplois total dans le canton.

Source: OFS / OCSTAT - STATENT

5.4 Les principaux changements de localisation par branche

Le critère retenu pour mettre en évidence les changements principaux de localisation entre 1995 et 2023 est une évolution à la hausse ou à la baisse d'au moins 10 points de pourcent du rapport d'emplois par branche pour une commune (y compris pour la ville de Genève)⁶. Seules sont retenues les branches avec au moins 2 000 emplois dans le canton en 2023.

PART DE L'EMPLOI CANTONAL PAR COMMUNE SELON LA BRANCHE. ÉVOLUTION ENTRE 1995 ET 2023 (1) (2)

T 03

POINT DE POURCENT

	Hausse	Baisse
Industrie chimique	Satigny + 20	Genève - 22
		Genève - 32
	Plan-les-Ouates + 38	Vernier - 8
Horlogerie	Meyrin + 10	Lancy et Carouge - 7
	Plan-les-Ouates + 37	
Fabrication de machines et d'équipements	Meyrin + 9	Genève - 24
	Satigny + 7	
Construction	Plan-les-Ouates + 5	Genève - 16
Commerce et réparation d'automobiles et de motocycles	Satigny et Vernier + 5	Genève - 14
	Vernier + 18	Genève - 26
Services relatifs aux bâtiments et aménagement paysager	Plan-les-Ouates + 7	Meyrin - 8
Transports terrestres et transport par conduites	Vernier + 19	Lancy - 21
	Meyrin + 15	
Transports par eau, transports aériens	Genève + 10	Grand-Saconnex - 25
	Plan-les-Ouates + 8	
Activités de poste et de courrier	Satigny et Meyrin + 6	Genève - 28
Édition, audiovisuel et diffusion	-	Genève - 18
Activités des services financiers et ses auxiliaires	Carouge + 13	Genève - 19
Assurance, caisse de pension et activités auxiliaires	Lancy + 14	Genève - 26
Activités immobilières	-	Genève - 16
Activités juridiques et comptables	Lancy + 11	Genève - 13
	Carouge + 9	
Activités des sièges sociaux ; conseil de gestion	Bellevue + 5	Genève - 25
	Satigny + 9	
	Cologny + 8	
	Grand-Saconnex + 7	
Sécurité	Meyrin + 6	Genève - 25
Administration publique	-	Genève - 9
Santé humaine	Thônex - 6	Genève - 9
Hébergement médico-social et social	-	Genève - 8
		Genève - 11
Action sociale sans hébergement	Plan-les-Ouates + 5	Carouge - 9
Arts, spectacles et activités récréatives	Lancy + 7	Genève - 18
	Cologny + 9	
Activités des organisations associatives	Vernier + 7	Grand-Saconnex - 21
Activités extraterritoriales	Grand-Saconnex + 6	Meyrin - 12

(1) Seules les branches d'au moins 2 000 emplois en 2023 sont prises en considération.

(2) Les évolutions inférieures à 5 points ne sont pas mentionnées.

Source : OFS / OCSTAT - STATENT

⁶ Voir le paragraphe 5.3 pour plus de détail sur le calcul du rapport d'emplois.

Outre le développement des zones industrielles ou artisanales, l'évolution par branche entre les communes entre 1995 et 2023 est également liée aux déménagements intercommunaux de certains établissements. La ville de Genève a vu ainsi plusieurs de ses établissements s'implanter dans d'autres communes, notamment dans les *activités financières, l'industrie chimique* ou *l'horlogerie*. La ville de Genève subit en quelque sorte le même sort que les communes périurbaines privées de zones industrielles ou artisanales : les grandes entreprises qui se développent cherchent des lieux adaptés à leur évolution (locaux plus vastes, éventuellement mieux desservis). Le territoire de la ville étant saturé, elles ont tendance à rejoindre d'autres communes. Ces déménagements libèrent à leur tour des locaux en ville de Genève qui permettent l'implantation d'autres entreprises de taille plus réduite.

Pour exemple, le développement du projet Praille-Acacias-Vernets (PAV) a provoqué le départ d'un certain nombre d'entreprises situées précédemment en ville de Genève⁷ vers les communes de Lancy et Carouge.

L'autre évolution marquante entre 1995 et 2023 est le développement de *l'horlogerie* à Plan-les-Ouates. En 28 ans, cette commune est devenue un pôle horloger majeur de Suisse, d'où son surnom de « Plan-les-Watches ». À la base, se trouve le développement de la zone industrielle de Plan-les-Ouates (ZIPLO). Une première entreprise horlogère de renom est venue s'établir à la fin du siècle dernier son centre administratif ainsi que sa manufacture. Son arrivée va de pair avec la forte volonté politique de créer une zone technologique dans la ZIPLO, située à proximité des principales voies de communication et proposant une disponibilité de grands terrains. À partir de là, les implantations de manufactures horlogères vont se succéder. Dans la commune, l'emploi dans *l'horlogerie* passe de 250 à 4 290 entre 1995 et 2023. Dans la foulée de l'horlogerie, des entreprises actives dans d'autres branches vont également venir s'implanter dans la zone. L'emploi fait plus que quadrupler dans la commune en 28 ans pour atteindre 13 850 emplois en 2023.

⁷ La partie du PAV située sur le territoire de la ville de Genève est essentiellement dédiée au logement.

ANNEXE

EMPLOIS (EPT) SELON L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE, DEPUIS 1995 (1)

T A 1

CHIFFRES ANNUELS

CANTON DE GENÈVE

	1995	2005	2015	2023
Agriculture, sylviculture et pêche	2 548	1 603	1 278	1 539
Industries alimentaires	1 594	1 112	1 637	1 622
Imprimerie et reproduction d'enregistrements	1 254	979	552	321
Industrie chimique	2 017	2 757	2 659	2 631
Fabrication de produits métalliques	1 834	1 334	1 268	1 628
Horlogerie	4 395	5 961	9 951	11 892
Fabrication de machines et d'équipements	5 195	3 468	2 206	2 164
Construction	14 411	14 066	17 383	20 738
Secondaire non manufacturier	3 305	2 379	3 028	3 585
Commerce et réparation d'automobiles et de motocycles	4 223	3 689	3 532	3 523
Commerce de gros (sauf automobiles et des motocycles)	11 987	14 388	17 203	17 985
Commerce de détail (sauf automobiles et des motocycles)	17 232	15 549	16 292	16 066
Transports terrestres et transport par conduites	4 241	4 613	6 436	7 777
Transports par eau, transports aériens	3 176	3 806	5 555	6 049
Entreposage et autres services de transport	1 015	949	1 317	1 675
Activités de poste et de courrier	3 136	2 452	1 874	2 121
Hébergement	3 981	3 956	4 203	4 264
Restauration	9 461	8 914	10 779	12 623
Édition, audiovisuel et diffusion	1 914	1 999	2 583	2 745
Télécommunications	1 502	836	1 237	1 262
Activités informatiques et services d'information	2 101	4 404	6 591	9 737
Activités des services financiers et ses auxiliaires	18 903	19 925	24 658	25 726
Assurance, caisse de pension et activités auxiliaires	4 171	2 999	3 075	3 242
Activités immobilières	1 722	2 126	5 046	5 767
Activités juridiques et comptables	4 900	6 184	7 874	8 724
Activités des sièges sociaux ; conseil de gestion	2 057	5 345	7 601	9 163
Activités d'architecture et d'ingénierie; contrôle et analyses techniques	4 087	3 658	5 584	7 067
Recherche-développement scientifique	393	648	1 077	1 750
Sécurité	824	1 506	2 694	3 874
Services relatifs aux bâtiments et aménagement paysager	3 483	5 255	7 795	9 792
Administration publique	6 787	10 806	12 281	14 324
Enseignement public et privé	12 153	13 896	17 139	20 414
Santé humaine	13 366	15 522	21 681	26 638
Hébergement médico-social et social	3 706	5 031	6 943	8 089
Action sociale sans hébergement	4 308	4 705	6 423	9 594
Arts, spectacles et activités récréatives	2 089	2 544	4 599	5 680
Activités des organisations associatives	3 164	4 568	6 130	8 409
Activités extraterritoriales	21 323	22 833	27 355	30 983
A Autres industries manufacturières (1)	5 629	5 169	5 276	4 814
B Activités liées à l'emploi (1)	510	831	10 091	13 934
C Autres activités de services (1)	7 583	7 608	9 847	10 242
Total	221 682	240 375	310 730	360 173

(1) Les branches A, B et C ne sont pas retenues dans les analyses par branche car elles ne couvrent pas une activité définie :

- les branches A et C sont des branches résiduelles.
- la branche B groupe depuis 2015 tous les emplois passant par des agences d'emploi sans que l'on connaisse la nature réelle de l'activité exercée.

Source : OFS / OCSTAT - STATENT

**CHOIX D'INDICATEURS PAR COMMUNE,
EN 2023**

T A2

CHIFFRES ANNUELS

CANTON DE GENÈVE

	Emploi (EPT)		Population		Ratio emplois/population (1)
	Nombre	Part dans le canton, en %	Nombre	Part dans le canton, en %	
Aire-la-Ville	351	0,1	1 158	0,2	0,3
Anières	380	0,1	2 597	0,5	0,1
Avully	130	0,0	1 764	0,3	0,1
Avusy	266	0,1	1 412	0,3	0,2
Bardonnex	925	0,3	2 545	0,5	0,4
Bellevue	1 320	0,4	4 081	0,8	0,3
Bernex	2 428	0,7	10 919	2,1	0,2
Carouge	22 865	6,3	22 600	4,3	1,0
Cartigny	246	0,1	1 036	0,2	0,2
Céigny	78	0,0	877	0,2	0,1
Chancy	112	0,0	1 643	0,3	0,1
Chêne-Bougeries	4 358	1,2	13 830	2,6	0,3
Chêne-Bourg	2 400	0,7	9 467	1,8	0,3
Choulex	148	0,0	1 260	0,2	0,1
Collex-Bossy	193	0,1	1 683	0,3	0,1
Collonge-Bellerive	3 712	1,0	8 647	1,6	0,4
Cologny	2 060	0,6	6 037	1,2	0,3
Confignon	1 019	0,3	4 565	0,9	0,2
Corsier	290	0,1	2 294	0,4	0,1
Dardagny	631	0,2	1 869	0,4	0,3
Genève	175 818	48,8	205 839	39,3	0,9
Genthod	723	0,2	2 887	0,6	0,3
Grand-Saconnex	12 712	3,5	12 827	2,4	1,0
Gy	83	0,0	553	0,1	0,2
Hermance	181	0,1	1 248	0,2	0,1
Jussy	268	0,1	1 174	0,2	0,2
Laconnex	71	0,0	676	0,1	0,1
Lancy	23 125	6,4	36 237	6,9	0,6
Meinier	786	0,2	2 083	0,4	0,4
Meyrin	29 523	8,2	26 871	5,1	1,1
Onex	3 977	1,1	18 876	3,6	0,2
Perly-Certoux	1 422	0,4	3 185	0,6	0,4
Plan-les-Ouates	18 136	5,0	12 214	2,3	1,5
Pregny-Chambésy	4 124	1,1	3 955	0,8	1,0
Presinge	139	0,0	745	0,1	0,2
Puplinge	1 118	0,3	2 560	0,5	0,4
Russin	120	0,0	521	0,1	0,2
Satigny	10 163	2,8	4 642	0,9	2,2
Soral	151	0,0	954	0,2	0,2
Thônex	5 807	1,6	16 764	3,2	0,3
Troinex	544	0,2	2 871	0,5	0,2
Vandoeuvres	437	0,1	2 975	0,6	0,1
Vernier	21 099	5,9	37 536	7,2	0,6
Versoix	3 586	1,0	13 978	2,7	0,3
Veyrier	2 150	0,6	11 924	2,3	0,2
Canton	360 173	100,0	524 379	100,0	0,7

(1) Le ratio emplois/population est le nombre d'emplois recensé dans un territoire divisé par celui du nombre d'habitants.

Source : OFS / OCSTAT - STATENT et OCSTAT - Statistique cantonale de la population

COLLECTION : **ANALYSES**

SÉRIE : **COMMUNICATIONS STATISTIQUES**

NUMÉROS PARUS

- 2016 51 Conditions d'habitation en 2011 - 2013
52 La participation des étrangers aux élections communales de 2007 à 2015
53 Projections démographiques pour le canton de Genève
Population résidante de 2016 à 2040
54 Enquêtes sur les familles et les générations 2013
- 2017 55 Population du canton de Genève selon l'origine et le statut migratoire
Résultat 2012-2014 et évolution depuis 1960
- 2018 56 Le profil des genevois naturalisés
- 2019 57 Projection du nombre de ménages et de logements dans le canton de Genève jusqu'en 2040
58 Les binationaux dans le canton de Genève
Résultats 2014-2016
59 La mobilité des habitants du canton de Genève
Résultats des microrecensements mobilité et transports (MRMT) 2000 à 2015
60 Revenu et fortune des ménages genevois
Résultats 2014-2015
- 2020 61 Le travail à temps partiel dans le canton de Genève
Comparaison entre hommes et femmes
62 Transactions immobilières dans le canton de Genève de 1990 à 2017
63 La santé des Genevois en 2017 et comparaison depuis 1992
Résultats de l'enquête suisse sur la santé 1992 à 2017
- 2021 64 Enquête sur les familles et les générations 2018
Résultats pour le canton de Genève
65 Quatre-vingts ans d'évolution des loyers à Genève
66 Le personnel soignant dans le canton de Genève de 2010 à 2019
- 2022 67 Projections démographiques pour le canton de Genève
Population résidante de 2021 à 2050
68 Impact de l'introduction et de la suspension du vote par internet dans le canton de Genève
69 Religion et spiritualité dans le canton de Genève en 2019
- 2023 70 Projections du nombre de ménages et de logements
dans le canton de Genève à l'horizon 2050
71 La mobilité des habitants du canton de Genève en 2021
- 2024 72 Analyse de l'écart salariale entre hommes et femmes dans le canton de Genève en 2020
Résultats pour le canton de Genève
- 2025 73 Enquête sur les familles et les générations
Résultats 2023 pour le canton de Genève
74 Évolution de l'indice des prix à la consommation de 2020 à 2024
75 Formation continue de la population active
Résultats de l'enquête 2021
- 2026 76 Parcours dans le système aide sociale, assurance-invalidité et assurance chômage
dans le canton de Genève entre 2013 et 2023

PUBLICATIONS DE L'OFFICE CANTONAL DE LA STATISTIQUE

COLLECTION DONNÉES GÉNÉRALES

Mémento statistique

Synthèse annuelle des données essentielles sur le canton et les communes. Disponible en format papier.

Bulletin statistique mensuel

Choix des principales statistiques disponibles à une fréquence mensuelle.

ANALYSES

Communications statistiques

Série consacrée à l'analyse détaillée de statistiques ou d'enquêtes, l'accent étant mis sur le commentaire.

Informations statistiques

Résultats de statistiques ou d'enquêtes, mis en perspective par un commentaire concis, des graphiques et des tableaux de synthèse.

Reflets conjoncturels

Cahier trimestriel présentant une analyse commentée de la conjoncture économique pour le canton de Genève.

OBSERVATOIRE STATISTIQUE TRANSFRONTALIER

Portrait du territoire et fiches thématiques concernant la région transfrontalière. Publications réalisées en collaboration avec l'INSEE Auvergne-Rhône-Alpes.

Ces publications sont téléchargeables gratuitement sur le site Internet de l'OCSTAT : <https://statistique.ge.ch>